



BULLETIN MUNICIPAL

« L'Echo d'Etalans »

N° 34

La Vie et les activités de la commune

Etalans sur le net : <http://www.etalans.com>

ETAT CIVIL

NAISSANCE

19 Avril 2002 : Fiona LORIOD

24 Avril 2002 : Yann VIENNET

DECES

08 Mai 2002 : Martine BERTRAND

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 3 mai 2002

Tous les membres sont présents sauf Madame Françoise PIQUARD et Monsieur Philippe POURCELOT, excusés.

Compte rendu de la Commission Aménagement du Territoire

Demande de renseignements d'urbanisme

- Me MARCONNOT pour parcelle GUINCHARD Maurice.
- Me CARPENTIER pour parcelle JEANNERET Marcel.

Dépôt de permis de construire

- Monsieur JEANNERET Christophe pour rénovation et agrandissement (89 m²) dans maison JEANNERET Marcel.

Déclaration de travaux

- Monsieur PESEUX Gérard pour remplacement de balcon.
- Centre d'Accueil et de Soins : abri de jardin inférieur à 20 m².

Renouvellement de permis d'urbanisme

- Parcelle PIROUTET.

Retour permis modificatif

- Monsieur CUCHEROUSET Bernard : favorable.
- Monsieur ROUSSEL Bernard : favorable

Retour déclarations de travaux

- Monsieur CLAUDET Albert : favorable.
- Monsieur SCHMITT Marc : favorable.

Retour courrier DDE

- Concernant la maison de Monsieur DA CRUZ, suite au non respect du permis de construire, 2 fenêtres réalisées sans autorisation : cette situation étant non conforme, il est demandé à l'intervenant de reboucher les fenêtres ou de refaire une demande de permis qui sera non conforme au code civil par rapport au voisinage.

Lotissement

Nouveau quartier « SOUS OUPANS »

- Le dossier est en préfecture pour validation suite au rapport du commissaire enquêteur.
- Les différentes pièces (plans et descriptifs) seront mis à jour par les cabinets André et Coquard, le bornage étant possible dès à présent.

Assainissement

- Le cabinet BETURE a remis l'ensemble de son étude sur les réseaux du village avec estimation chiffrée des travaux à réaliser. Une réunion de

synthèse et d'information aura lieu le 23/05 à 14 heures.

Communauté de Communes

- Délibération à prendre pour intégration de la commune de la Verrière du Grosbois : avis favorable.

Travaux

- Station d'épuration : pour mise aux normes, contrôle permanent et comptage des effluents : devis Gaz et Eaux ; devis Entreprise CLAUZEL pour aménagement du système de contrôle : plans à fournir et détails des coûts.
- Mini-Golf : les travaux seront réalisés par le CDEI pour une estimation de 27.000 € avec subvention espérée de 15.000 €
- Ruine : réhabilitation de l'ensemble, estimation : 17.235 € HT ; travaux qui seront réalisés par le CDEI (délibération à prendre). Demande de subvention à faire pour réhabilitation du patrimoine.

Divers

- Assemblée Générale de l'ADEI le 15/05.
- Courrier de Madame VIENNET Germaine concernant les égouts : réponse suspendue en attente du schéma directeur de l'assainissement à valider.

- Courrier de Monsieur BOUVERESSE Jean-François pour réalisation d'enrobé et bordures (cabinet médical) : il lui est conseillé d'attendre car un déplacement de conduite d'eau est prévu.
- Demande de Monsieur GIRARDET Michel pour numéro de la ferme : réponse négative.
- Cérémonie du 08 Mai : messe à 10h15 et cérémonie au monument aux morts avec remise de médailles.
- Taille des arbres en cours dans le parc Douge par le CFPPA.
- Préparation des élections des 09 et 16 juin.
- Invitation au concert de l'atelier musical à Pierrefontaine et au théâtre des enfants à Etalans le 04 Mai.
- Accord est donné à Monsieur MOREL Bruno pour une lampe extérieure annexe Douge et spots à la bibliothèque.
- Les plantations de fleurs débiteront le 13 Mai.
- Délibération à prendre pour création d'un poste ATSEM en vue du remplacement de Madame VIENNET Yvonne. Renseignements à prendre au Centre de Gestion avant consultation publique (concours, examens nécessaires, limite d'âge, etc.)

La séance est levée à 23 h 45.

La prochaine réunion de conseil municipal aura lieu le 07 Juin.

OPERATION « CHEF D'ENTREPRISE, POURQUOI PAS VOUS ? »

– Communiqué de synthèse –

L' ADED (Agence pour le développement économique et touristique du Doubs) reconduit à la demande du Conseil général du Doubs l'opération « Chef d'entreprise, pourquoi pas vous ? » qui s'est déroulée de septembre 2000 à février 2001.

De mai à décembre 2002 une vaste campagne de sensibilisation et d'information aura lieu dans les 35 cantons du Doubs.

Lors de ces réunions, l'ADED présentera aux porteurs de projets son dispositif complet de conseils et d'aides à la création d'entreprises depuis la création jusqu'au suivi de la jeune entreprise en passant par le soutien financier des projets avec notamment la politique des prêts d'honneur accordés par le Conseil général.

Pour cela, elle s'appuie sur différents partenariats dont des conseillers bénévoles, le Club des jeunes experts-comptables et le réseau des partenaires économiques.

L'opération « Chef d'entreprise, pourquoi pas vous ? » répond à un triple objectif : accroître les créations et reprises d'entreprises, développer l'accompagnement des porteurs de projets, assurer un suivi des entreprises nouvelles pour favoriser leur pérennité.

Elle s'appuie sur le constat suivant : bien que le Doubs est leader des quatre départements franc-comtois pour la création d'entreprises (1 537 créations en 2001, soit un taux de 45 % du nombre de créations en Franche-Comté) son taux est inférieur à la moyenne nationale avec 30 créations pour 10 000 habitants contre 44 pour 10 000 habitants en France.

Lors de la première édition de l'opération "Chef d'entreprise, pourquoi pas vous ?", quelque 1200 personnes ont participé aux 38 réunions organisées par l'ADED et 300 porteurs de projets ont été accueillis à l'agence.

L'analyse réalisée par l'ADED fait apparaître que le porteur de projet est plutôt un homme, âgé d'environ 30/40 ans, possédant un niveau CAP-BEP et qu'il s'oriente en majorité dans les services.

Contact presse : Sylviane Dornier
ADED - 7, avenue de la Gare d'Eau
F 25031 Besançon cedex
Tél. : 03 81 65 10 00 - 03 81 65 10 32 (LD)
Fax: 03 81 82 01 40
E-Mail: sylviane.dornier@doubs.org

COLLECTE DU VERRE

Depuis Noël dernier, des bornes à verre de 4 m³ insonorisées ont remplacé les conteneurs plastiques de 600 litres. Pourquoi ce changement ?

Ces conteneurs (dont certains avaient une vingtaine d'années) n'étaient plus adaptés au système de collecte actuel (bacs difficiles à déplacer surtout en période hivernale, débordements des bacs particulièrement au cours de l'été 2001) et la société ECOSPACE ne pouvait plus en assurer le ramassage après le 1^{er} janvier 2002.

Les nouvelles bornes à verre de grande capacité ont été mises à disposition gratuitement dans chaque commune par la Communauté de Communes de Pierrefontaine - Vercel à raison d'une borne pour 300 habitants avec un minimum d'une borne pour les communes dont la population est inférieure à ce chiffre.

Remarque : ECO EMBALLAGE qui participe au financement de ces bornes, prévoit une borne pour 500 habitants.

La commune d'ÉTALANS dispose de 4 bornes qui sont déposées :

- Local communal vers la gare,
- Champ de foire en face du cabinet médical,
- Oupans,

- Salle des fêtes : utilisation exclusive pour la salle des fêtes.

Ces bornes à verre (d'un coût de 1220 Euros, ~ 8000 F.) étant moins nombreuses que les anciens conteneurs, la proximité des points d'apports est moins favorable.

Un mois et demi après la mise en place du nouveau système de collecte, les employés d'ECOSPACE font le constat suivant :

- Du verre se trouve dans les conteneurs ou sacs d'ordures ménagères,
- Du verre se trouve dans les conteneurs de tri sélectif (couvercle jaune).



Cette situation est aberrante pour plusieurs raisons :

- 1 - Le verre mélangé aux ordures ménagères est incinéré à l'usine de

PONTARLIER. Après incinération, ce verre est perdu alors que, pris dans la filière de collecte spécifique, il se recycle indéfiniment.

2 – Le verre (matériau lourd) augmente le tonnage des ordures ménagères incinérées et alourdit la facture payée par la Communauté de Communes (facturation au poids). Facture qui est répercutée aux usagers que nous sommes par la taxe d'enlèvement d'ordures ménagères.

3 – Le verre déposé dans les conteneurs de tri sélectif (couvercle jaune), mélangé avec les boîtes de conserve, les « briques » de lait, les cartons, les bouteilles plastiques... suit la même filière c'est-à-dire pour notre Communauté de Communes, le centre de tri de FRANOIS.

Ce centre de tri (comme tous les centres de tri) n'est pas conçu pour récupérer le verre qui arrive cassé, après avoir été compacté avec les autres emballages dans les camions de ramassage.

Ce verre est dangereux pour les personnes qui effectuent le tri (tri manuel).

Ce verre est perdu car il est mélangé aux autres refus de tri pour être enfoui dans une décharge. Là encore, il faut payer pour l'enfouir.

Lors du ramassage des conteneurs collectifs de tri sélectif (couvercle jaune), s'ils constatent une proportion importante de verre, les employés d'ECOSPACE dirigent la totalité du conteneur vers la filière ordures ménagères.

Il serait absurde que l'effort de tri de tous soit anéanti par la négligence ou la mauvaise volonté de quelques-uns.

Souvenons-nous :

Le verre collecté dans la filière prévue à cet effet rapporte de l'argent
(car il est vendu).

Le verre ramassé en dehors de cette filière coûte de l'argent
(il faut payer pour le détruire).

Même si nous devons effectuer 200 ou 300 m de plus qu'auparavant pour déposer ces emballages en verre, ayons un réflexe de bon sens, de civisme,... en sachant que nous ménageons également notre porte-monnaie.

20/02/2002
J.P. MOREL

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Le samedi 20 avril, votre Bibliothèque a organisé en partenariat avec l'association « Familles Rurales » une exposition sur le CIRQUE avec de nombreux panneaux découverte et des livres.



Un atelier jeux animé par la ludothèque, un atelier maquillage très prisé,

une projection diapos commentée, multiples dessins à colorier, de nombreux jeux (échasses, balles, cerceaux...), un coin lecture, ont fait la joie des visiteurs.

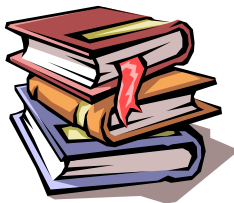
Les enfants des classes sont venus le matin, accompagnés de leur enseignant. Les parents ont eu la surprise d'avoir à midi à la maison des petits clowns ou fantômes selon le maquillage choisi.

C'est avec les familles que cet après-midi de connaissances et de distractions, s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur.

Nous remercions chaleureusement les bénévoles ayant contribué à la réussite de cette journée.

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'achat de livres récents:

- 11 nouveaux romans ou policiers pour adultes,
- 28 livres pour enfants et jeunes.



Le 27 mai, la Bibliothèque Départementale de Prêt renouvellera environ 300 livres dans votre bibliothèque :

- pour adultes : B.D, livres documentaires et romans,

- albums pour les plus petits,
- pour enfants et adolescents : B.D, documentaires, fiction ...

Le prêt de la B.D.P représente environ 1000 livres à votre disposition pour passer d'agréables moments.

Le remplacement d'environ 1/3 est effectué chaque trimestre.

Si vous souhaitez un livre non présent à ce jour, donnez-nous les références, nous en ferons la demande pour le prochain passable du bibliobus.

Cotisation annuelle : **5 € par famille.**
Pourquoi s'en priver ?

BONNE LECTURE A TOUS.

CONFÉRENCE SUR LA PARENTALITÉ ESPACE DOUGE ÉTALANS Le 15 février 2002

Thème : LA PLACE DU PÈRE

Cycle de conférences organisé par les associations Familles Rurales de Vernierfontaine – La Barêche et Étalans avec Jean-Luc TOURNIER psychosociologue.

Quelques éléments de réflexion suite à cette intervention

➤ Un père est avant tout homme. La relation avec son propre père conditionne la relation des hommes avec leur compagne, leurs enfants.

➤ Les rôles joués par les pères peuvent être classés, globalement ainsi :

- Sévère : père fouettard,
- Professionnel : assure les besoins matériels et financiers,
- Gentil : le brave garçon, la crème d'homme, personnage mou, ne mettant pas de limites : peu consistant, peu fiable.
- Adolescent attardé : peur de l'engagement par rapport à la présence d'enfant. Rôle en lien avec un vécu manquant dans la relation avec son propre père.

➤ On ne naît pas homme, on le devient : le caractère sexuel se construit.

➤ L'enfant s'attache en premier à sa mère, attachement primaire :

- La fille s'identifie à sa mère.
- Le garçon s'identifie à sa mère, puis à une autre figure masculine (besoin du père ou grand-père).

➤ Une mère ne peut apprendre à son garçon à devenir un homme. Si l'appel du père n'existe pas, le risque existe qu'un garçon ne se dés-identifie pas de sa mère, et féminise son comportement (homosexualité dans le cadre d'un choix scénarique). Les autres réactions possibles peuvent schématiquement être identifiées :

- Rivalité et conflit contre les femmes,
- Prise de pouvoir sur le plan social,
- Difficultés pour asseoir sa puissance.

➤ Aujourd'hui 70 % des accouchements se font en présence du père : c'est à la fois une expérience formidable et traumatisante. En cas de séparation conjugale, 90 % des

pères présents à la naissance n'abandonnent pas leurs enfants.

RELATION FILLES et PÈRES

- Fille :
- Prolongement de la mère,
 - Besoins du père,
 - Complète le père,
 - Le regard du père révèle la beauté de sa fille.

Le père aime sa filles pour ce qu'elle est, la mère, pour ce qu'elle devient.

RELATION GARÇONS et PÈRES

- Garçon :
- Prolongement du père.
 - Mesurer l'agressivité, la puissance et apprendre à la maîtriser.
 - Le père peut mettre des limites par rapport aux agressivités

envers leur mère (âge 3 à 7 ans).

➤ Une dernière phrase résume le ton de cette conférence : « la parole d'un père peut faire autorité si elle s'inscrit dans une relation chaleureuse ».

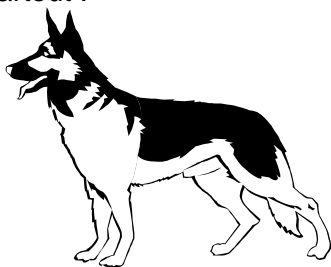
Un grand merci à Jean-Luc TOURNIER et aux familles rurales qui ont organisé ces conférences. J'espère que ce condensé très réducteur et incomplet suscitera chez nos lecteurs l'envie de se joindre à nous à l'occasion de prochains cycles de réflexions.

Compte-rendu
Jean-Marie ROUSSEL

A NOS CHERS COMPAGNONS LES CHIENS...

*Nos amis les chiens : source de plaisirs...
Et de problèmes !*

À maintes occasions, la municipalité a rappelé aux propriétaires de chiens, cette traditionnelle phrase de la réglementation en vigueur partout :



« la divagation des chiens est formellement interdite sur la voie publique ».

S'il n'avait comme désagrément que le fait de voir le chien du voisin piétiner pelouse ou potager, ce ne serait pas grave.

Mais là où cela devient périlleux, c'est que la plupart de nos fidèles amis à quatre pattes, que l'on croit toujours « gentils », agressent plus souvent qu'on ne le pense, à l'insu de leur maître, soit le passant et plus régulièrement les personnes

qui au cours de l'exercice de leur travail doivent frapper aux portes de leurs clients.

Régulièrement, les agressions se terminent par des morsures... plus ou moins graves !

De nombreux cas ont été recensés au village ces temps derniers. Souvent les agressions ont lieu à proximité de la propriété du maître de l'animal.

Le problème le plus redouté par tous les gens les plus exposés, c'est de rencontrer un chien d'ordinaire enfermé et qui, par hasard se trouve en liberté, cela donne souvent des sueurs froides !

Une fois de plus, la municipalité rappelle, à chaque propriétaire, de faire preuve simplement d'un peu de civisme et de faire le nécessaire avec son animal préféré afin qu'il ne cause pas d'ennuis à ceux qui se promènent dans la rue et à ceux qui travaillent au service de tous.

L'effort de chaque propriétaire, ne sera pas récompensé, certes, mais aura pour agréable effet d'être mieux considéré par tous ceux qui, ici ou là, parlent « problèmes de chiens » ...

LA NOUVELLE VIE DU QUARTIER DE BERMOTTE

BERMOTTE ! C'est le nom de l'un des trois quartiers qui formaient le village autrefois, avec « L'EJUS » et « OUPANS ».

Tous les anciens et même toutes les personnes originaires du village connaissent bien ces noms, qui étaient les seuls repères pour les villageois avant la mise en place des rues il y a 25 ans, au moment où l'explosion démographique connaissait ses premiers effets.

BERMOTTE a été sans aucun doute le berceau des plus grosses familles du village dans la première partie du siècle dernier. Dans seulement trois ou quatre maisons, quelques familles dites « nombreuses » auraient pu à elles seules donner en effectifs d'enfants de quoi créer une classe (de quoi laisser rêveur le directeur d'école) ; une famille en a compté 17, quelques autres suivaient... ! de loin avec 6 – 10 ou encore 13 enfants.

Les maisons qui logeaient ces familles étaient souvent de grosses fermes, sans confort pour les habitants mais qui tenaient une place importante dans le quartier jusqu'en 1986.

BERMOTTE connaît le 16 mars cette même année certainement le plus gros incendie jamais enregistré dans le village. Ce dimanche soir d'élection législative et Européenne, deux imposantes bâtisses, partageaient ensemble en fumée. En quelques heures les maisons SCHMITT et CUENOT étaient désagrégées.

À ce moment le quartier était devenu presque désertique, sans vie... Mais très vite sur un des chazals, une maison individuelle sort de terre, suivie par d'autres et encore d'autres... même un collectif de trois logements prend la place de l'une des fermes détruites. Aujourd'hui, des maisons occupent presque toutes les places disponibles destinées à la construction. De nombreux jeunes ménages avec un ou deux enfants sont installés dans ces maisons ce qui donne un nouveau souffle au quartier, une nouvelle vie... mais pas de quoi créer une classe !

Raymond SCHMITT

BRIN DE TOILETTE POUR LES MURS EXTERIEURS DE LA SALLE DES FETES

Haut lieu de rencontres et de festivités, tant pour les villageois que pour les très nombreux utilisateurs, la salle des fêtes se doit d'être dans un état respectable, à l'intérieur comme à l'extérieur.



En près de 20 ans d'existence et de service, cette salle exceptionnelle pour son

espace d'utilisation, son côté agréable et fonctionnel a déjà connu bien des réfections et divers aménagements à l'intérieur.



Côté extérieur, même si rien n'est vraiment détérioré, à part l'usure normale, un petit problème était néanmoins à régler. L'installation de « mousses » sur les murs côté sud, situé à l'ombrage des grands

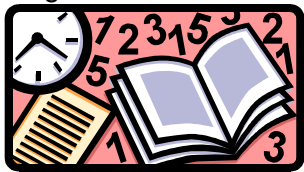
frênes était plutôt désagréable. Consciente de cela, la municipalité voulait par-dessus tout que la salle garde le bon cachet qui est le sien. Elle a fait laver au nettoyeur haute

pression par les employés municipaux les surfaces envahies de mousses et qui ont retrouvé en quelques heures leur aspect normal.

INSCRIPTION DES ELEVES POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2002

La directrice recevra les inscriptions le mardi 28 mai de 9 h 00 à 18 h 00 et le samedi 1^{er} juin de 9 h 00 à 11 h 30 :

- pour les enfants nés en 1999 et avant le 31 août 2000,
- pour les élèves dont les familles ont déménagé à Etalans ou Fallerans.



Se procurer :

- 1 certificat d'inscription à demander en mairie,
- 1 certificat de vaccination ou une photocopie du carnet de santé,
- une photocopie du livret de famille,
- et un certificat de radiation pour les élèves venant d'une autre école.

En cas d'impossibilité, appeler le 03.81.59.21.83

AGENDA



- ❑ Brocante – vide grenier
Dimanche 20 juin de 8 h à 18 h place de la Gare.
Renseignements complémentaires auprès de Mr PIQUARD Gérard au 03.81.59.25.36.
- ❑ Mairie
Dates d'ouvertures du secrétariat de mairie le samedi matin de 10 h à 12 h :
- 1, 15 et 29 juin 2002.

- ❑ Don du sang
à la salle des fêtes de Nods de 16h à 19h :
- jeudi 20 juin 2002,
- mardi 3 septembre 2002,
- mardi 5 novembre 2002.
- ❑ Familles Rurales :
En association avec La Roche du Trésor, vous est proposée une soirée rencontre/échange avec Sophie MONTMEAT, psychologue – psychothérapeute, sur le thème :
« **Adolescence, pour qui la crise ?** »
Le mardi 18 juin 2002 à 20h30 dans les locaux de La Roche du Trésor – 1, rue du pré – Pierrefontaine-les-Varans.



Annexe de la Maison Douge (salle des jeunes) avec « l'œil de bœuf » récemment posé.